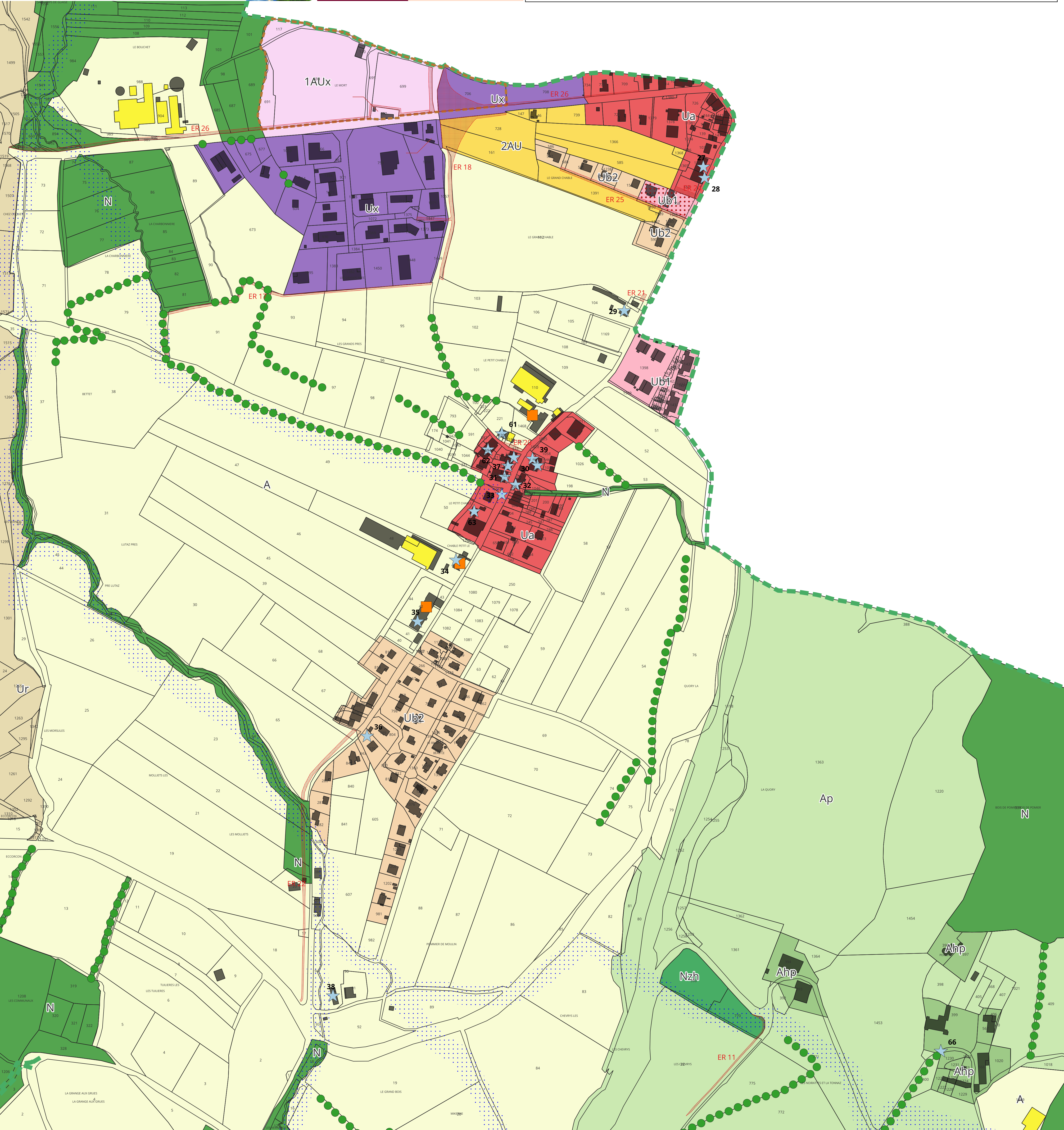


PLAN DE ZONAGE

PROJET APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU 09 DÉCEMBRE 2025



Légende

Zonag

Ua : Zone urbaine d'habitat ancien
 Ub1 : Zone urbaine à densifier
 Ub2 : Zone urbaine à conserver
 Ux : Zone urbaine destinée aux activités économiques
 Ue : Zone urbaine dédiée aux équipements publics
 Uir : Zone urbaine destinée à l'infrastructure autoroutière

Zones à urbaniser

1AU : Zone à urbaniser à court terme, dite "souple"
2AU : Zone à urbaniser à long terme dite "serrée"
AUX : Zone d'urbanisation future réservée à l'activité économique
A : Zone agricole
Arip : Zone agricole habitée patrimoniale - STECAL
Ap : Zone agricole paysagère
Azh : Zone agricole relative à une zone humide

Zones naturelles

N : Zone naturelle
NI : Zone naturelle de loisirs et de camping
Np : Zone naturelle intégrée au réseau natura 2000
Nzh : Zone naturelle relative à la présence d'une zone humide

Autres éléments du zonage - Prescriptions

	Secteur délimité au titre de l'article R123-11 b) du code de l'urbanisme, en raison de l'existence de risques naturels
	Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
	Éléments du patrimoine naturel ou paysager (article L.151-23)
	Bâtiment traditionnel remarquable identifié au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme ou bien "fait référence à des bâtiments identifiés dans le rapport de présentation"

Autres éléments du zonage - Informations

	Secteur délimité au titre de l'article R123-11 b) du code de l'urbanisme, en raison de l'existence de risques naturels
	Secteur sur lequel s'applique une servitude de mixité sociale
	Zone concernée par un Périmètre de Protection de captage d'eau potable immédiate
	Zone concernée par un Périmètre de Protection de captage d'eau potable rapprochée
	Bâtiment agricole (à titre indicatif)

Cadastral (DGFIP 2018)

	Limite communale
	Parcelles
	BâtimENTS
	Construction existante non cadastrée
	Construction légère existante non cadastrée
	Cimetière
Emplacements réservés	
	Emplacement réservé
	Servitude de mixité sociale